

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

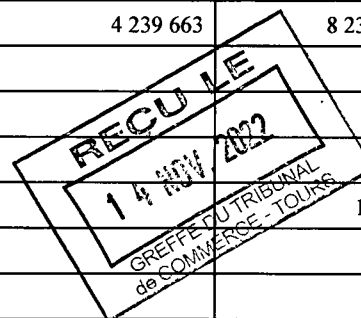
Numéro de gestion : 1989 B 00307 Numéro SIREN : 350 138 350 Nom ou dénomination : A.C.S. LOCATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2022 sous le numéro de dépôt 13135

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise		SAS ACS LOCATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		4 route de Saint Laurent		37170 CHAMBRAY LES TOURS		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *		3 5 0 1 3 8 3 5 0 0 0 0 5 2		Néant ☐			
				Exercice N, clos le,		N-1	
				31122021		31122020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	105 245	AI	105 245	105 245
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AO		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 440	AS	31 440	
		Autres immobilisations corporelles	AT	12 472 933	AU	4 239 663	8 233 270
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	12 500	CV		12 500
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	7 340	BI		7 340
TOTAL (II)		BJ	12 629 458	BK	4 271 103	8 358 355	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	41 966	BM		41 966
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 946 133	BY	49 440	1 896 692
		Autres créances (3)	BZ	59 687	CA		59 687
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	562 610	CG		562 610	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	11 452	CI		11 452	
	TOTAL (III)		CJ	2 621 847	CK	49 440	2 572 407
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	15 251 305	IA	4 320 543	10 930 762	
Renvois (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *						CR	
Immobilisations							
Stocks :							
Créances :							



Copie certifiée conforme
Le Président,

Désignation de l'entreprise SAS ACS LOCATION				Néant ☐	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 726)	DA	80 726	80 726	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 073	8 073	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	794 998	794 998	
	Report à nouveau	DH	1 107 856	827 312	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	524 879	280 545	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 516 532	1 991 653	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 314 568	4 519 350	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	408 364	500 563	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	174 562	504 261	
	Dettes fiscales et sociales	DY	497 520	369 116	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	965 747		
	Autres dettes	EA	53 469	59 785	
Compte régul	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	8 414 230	5 953 075		
TOTAL (IV)	ED				
Ecarts de conversion passif *	EE	10 930 762	7 944 728		
TOTAL GENERAL (I à V)					
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 592 787	3 032 695	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ACS LOCATION										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Conséquences à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	105 245	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	31 440	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	223 298	KW		KX	62 049	
		Matériel de transport *			KY	8 616 400	KZ		LA	6 295 136	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	28 353	LC		LD	3 288	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	8 899 491	LO		LP	6 360 473	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	12 500	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	7 181	1U		1V	159		
TOTAL IV				LQ	19 681	LR		LS	159		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	9 024 417	ØH		ØJ	6 360 632	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	105 245	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencs et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	31 440	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	285 347	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	2 755 591	MQ	12 155 945	MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique; mobilier	IW		MS		MT	31 641	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	2 755 591	NH	12 504 373	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY	12 500	ØZ			
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	7 340	2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK	19 840	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	2 755 591	ØL	12 629 458	ØM		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	31 440	QA		QB		QC	31 440		
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD	70 848	QE	24 477	QF		QG	95 324		
	Matériel de transport	QH	3 240 613	QI	2 504 498	QJ	1 624 938	QK	4 120 173		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 030	QM	2 135	QN		QO	24 166		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	3 364 931	QV	2 531 110	QW	1 624 938	QX	4 271 103		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	3 364 931	ØP	2 531 110	ØQ	1 624 938	ØR	4 271 103		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL		NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	7C	7D	7E
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	UG	UH
		UG	UH	UI	UJ
		UJ	UK	UL	UM
		UM	UN	UO	UP
Titres mis en équivalence		10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION										Néant ☐			
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	7 340	UV		UW	7 340			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	113 637		113 637					
	Autres créances clients				UX	1 832 495		1 832 495					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	328		328					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	16 659		16 659					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	27 260		27 260					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	15 441		15 441					
	Charges constatées d'avance				VS	11 452		11 452					
	TOTAUX				VT	2 024 612	VU	2 017 272	VV	7 340			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	6 314 568		2 493 124		3 821 444					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	174 562		174 562								
Personnel et comptes rattachés		8C	64 838		64 838								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 427		30 427								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	123 278		123 278							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	266 282		266 282							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 694		12 694							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	965 747		965 747								
Groupe et associés (2)		VI	408 364		408 364								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	53 469		53 469								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	8 414 230	VZ	4 592 787		3 821 444						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	4 017 043	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 221 965	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032							

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION						Néant ☐ *		Exercice N, clos le 31122021		
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	524 879	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WB		
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE			
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	186 873	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	24 932		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	736 684	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)							WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							XB		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	PB		
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art. 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art. 39 decies C)	YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	721 725	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		721 725	XO	0

Désignation de l'entreprise SAS ACS LOCATION		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	48 350
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	827 312	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	280 545		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	1 107 856		Report à nouveau	ZG	1 107 856				
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 107 856			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	328 350	YQ	87 799	155 836					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	5 460	3 553					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	689 667	XQ	689 667	528 127					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	27 617	16 888					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	1 302 088	854 272					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	2 024 833	1 402 840					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	21 333	21 719					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	112 039	110 354					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	133 372	132 073					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	1 065 528	907 828					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	337 017	248 411					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *			ØB	431 465						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,17 %	1,18 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							
	- Si vous relevez du régime de groupe, indiquer si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ							
RÉGIME DE GROUPE	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK						
				Plus-values à 19%	JM						
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN						
				Plus-values à 19%	JP						
				Imputations	JL						
				Imputations	JC						
				Imputations	JO						
				Imputations	JF						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION						Néant ☐		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1 Véhicules	2 755 591		1 624 938		1 130 652		
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩				
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1	1 784 721	654 069	654 069				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		654 069				
	CADRE B plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
	CADRE C autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
- - +	- - - - -	- - -	- - - -	- - - - -
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS ACS LOCATION**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACS LOCATION		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	16	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	5 425 210	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	654 069	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	6 079 279	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	234	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	14 000	
Variation positive des stocks	OD	14 338	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	17 254	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	45 826	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	85 005	
Variation négative des stocks	OQ	2 110	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 197 587	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	180 448	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	44 309	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	751 350	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 260 808	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	3 864 298
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	3 864 298
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	6 079 279	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 35013835000052

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACS LOCATION

ADRESSE (voie) 4 route de Saint Laurent

CODE POSTAL 37170

VILLE

CHAMBRAY LES TOURS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 296

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SASU Dénomination LN117

N° SIREN (si société établie en France) 899736987 % de détention 10,01 Nb de parts ou actions 530

Adresse : N° 8 Voie rue de la Braquerie

Code postal 37270 Commune LARCAY Pays FRANCE

Forme juridique SASU Dénomination MSG FINANCE

N° SIREN (si société établie en France) 899726178 % de détention 10,01 Nb de parts ou actions 530

Adresse : N° 10 Voie allée des Champs de l'Orme

Code postal 37550 Commune SAINT AVERTIN Pays FRANCE

Forme juridique SARLU Dénomination INWEST FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 899764203 % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 2 701

Adresse : N° 33 Voie rue du Val Joli

Code postal 37270 Commune LARCAY Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GERMINVEST

N° SIREN (si société établie en France) 507943942 % de détention 28,98 Nb de parts ou actions 1 535

Adresse : N° 5 Voie rue du Maréchal Joffre

Code postal 37550 Commune SAINT AVERTIN Pays FRANCE

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 35013835000052

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACS LOCATION

ADRESSE (voie) 4 route de Saint Laurent

CODE POSTAL 37170 VILLE CHAMBRAY LES TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SARL Dénomination ARL Alliance réseau de location

N° SIREN (si société établie en France) 507688166 % de détention 12,50

Adresse : N° 26 Voie rue Grande Rue

Code postal 51520 Commune SOGNY AUX MOULINS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

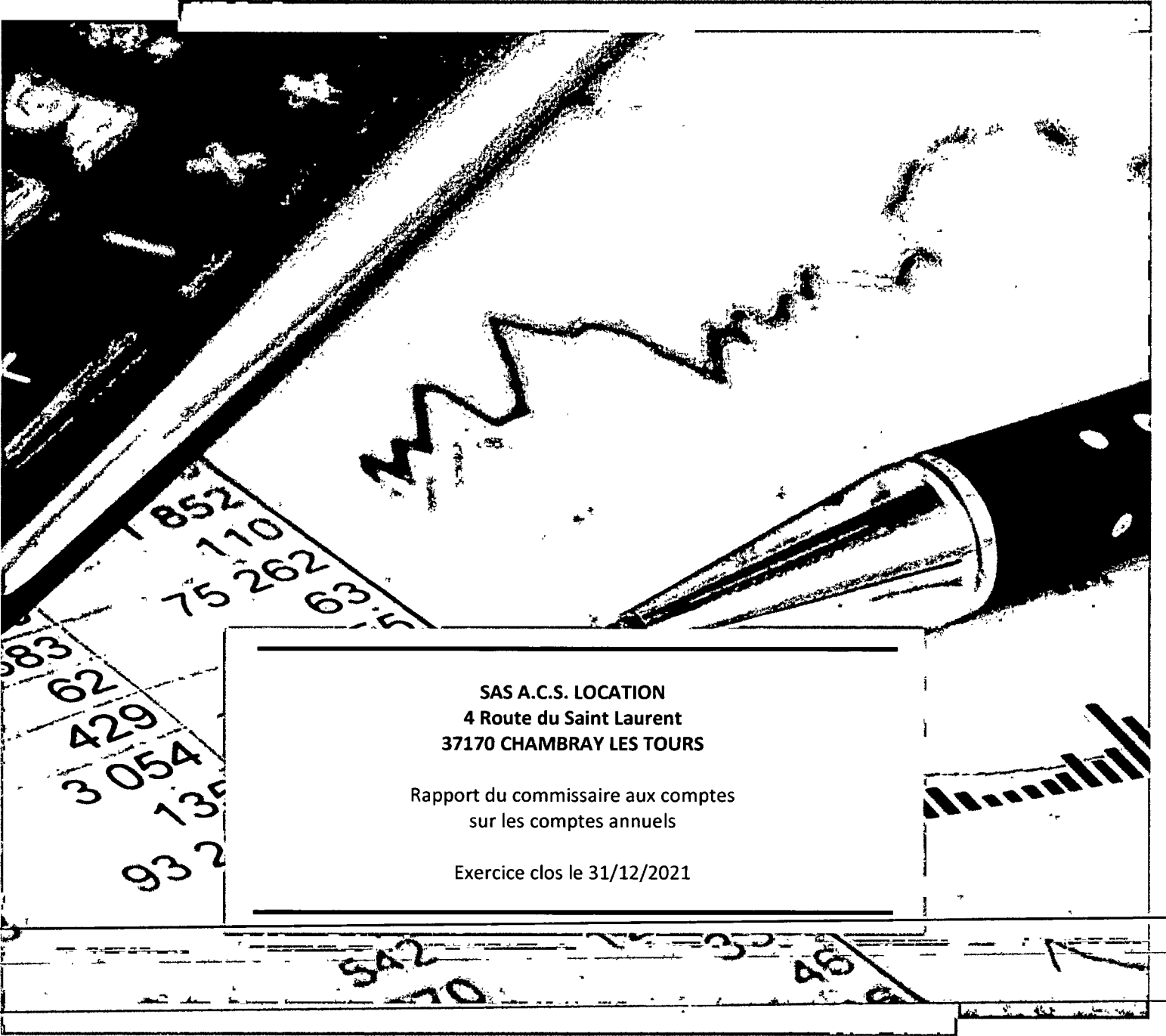
Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAS A.C.S. LOCATION
4 Route du Saint Laurent
37170 CHAMBRAY LES TOURS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

S A S au capital de 499 720 €
1, rue le Corbusier – BP n°7
37230 FONDETTES

Téléphone : 02 47 42 26 93
Télécopie : 02 47 42 26 09
contact@rba.fr
www.rba.fr

RC Tours B 328 044 847
Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Centre Val de Loire
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Versailles et du Centre

MEMBRE INDÉPENDANT



A U D E C I A

> Rapport sur les comptes annuels

A l'associée unique,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACS LOCATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le respect des règles de comptabilisation conformément aux principes et conventions générales décrites dans les annexes aux comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

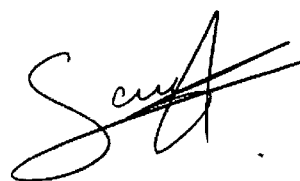
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fondettes,
Le 25 mai 2022

Pour la S.A.S. RBA
Commissaire aux Comptes
Pierre-Yves SOULET



COMPTES ANNUELS

HET ME EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page : 2

Bilan Actif

Etat exprime en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					-
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	105 245		105 245	105 245
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus	31 440	31 440		
	Autres immobilisations corporelles	12 472 933	4 239 663	8 233 270	5 534 560
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	12 500		12 500	12 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 340		7 340	7 181
TOTAL (II)		12 629 458	4 271 103	8 358 355	5 659 485
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	41 966		41 966	29 738
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 946 133	49 440	1 896 692	1 811 722
	Autres créances	59 687		59 687	71 791
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance	11 452		11 452	1 904
	TOTAL (III)	2 621 847	49 440	2 572 407	2 285 242
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		15 251 305	4 320 543	10 930 762	7 944 728
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page .

3

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	80 726	80 726
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 073	8 073
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	794 998	794 998
	Report à nouveau	1 107 856	827 312
	Résultat de l'exercice	524 879	280 545
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		2 516 532	1 991 653
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 314 568	4 519 350
	Emprunts et dettes financières divers (3)	408 364	500 563
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 562	504 261
	Dettes fiscales et sociales	497 520	369 116
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	965 747	
	Autres dettes	53 469	59 785
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		8 414 230	5 953 075
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		10 930 762	7 944 728
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		524 879,20	280 544,52
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 592 787	3 032 695
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Mission de présentation avec attestation



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprime en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 10 930 762 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 7 256 091 euros et un total charges de 6 731 212 euros, dégageant ainsi un résultat de 524 879 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens

A titre indicatif, les véhicules immobilisés et donnés en location sont amortis de la manière suivante :

- Véhicules dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 16 000 € : amortissement linéaire sur 3 ans
- Véhicules dont le coût d'acquisition est supérieur à 16 000 € : amortissement linéaire sur 4 ans
- Véhicules utilitaires de levage : amortissement linéaire sur 5 ans
- Véhicules de tourisme dont le coût d'acquisition est supérieur à 50 000 € : amortissement linéaire sur 3 ou 4 ans sous déduction de la valeur résiduelle estimée du véhicule
- Véhicules premium : amortissement linéaire sur 7 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Mission de présentation avec attestation

HET MEXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page :

7

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Reévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	105 245					105 245
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	105 245					105 245
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc et aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 440					31 440
	Instal, agencement, aménagement divers	223 298		62 049			285 347
	Matériel de transport	8 616 400		6 295 136		2 755 591	12 155 945
	Matériel de bureau, mobilier	28 353		3 288			31 641
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 899 491		6 360 473		2 755 591	12 504 373	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	12 500					12 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 181		159			7 340
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 681		159			19 840
TOTAL		9 024 417		6 360 632		2 755 591	12 629 458

Mission de présentation avec attestation



Rapport

SASA.E.S. LOCATION

HET MEXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page .

8

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 440			31 440
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	70 848	24 477		95 324
	Matériel de transport	3 240 613	2 504 498	1 624 938	4 120 173
	Matériel de bureau, mobilier	22 030	2 135		24 166
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 364 931	2 531 110	1 624 938	4 271 103
TOTAL		3 364 931	2 531 110	1 624 938	4 271 103

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal agencement, aménag.						
Instal technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page :

9

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 340		7 340
	Clients douteux ou litigieux	113 637	113 637	
	Autres créances clients	1 832 495	1 832 495	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328	328	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 659	16 659	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	27 260	27 260	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	15 441	15 441	
	Charges constatées d'avances	11 452	11 452	
TOTAL DES CREANCES		2 024 612	2 017 272	7 340
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 314 568	2 493 124	3 821 444	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	174 562	174 562		
	Personnel et comptes rattachés	64 838	64 838		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 427	30 427		
	Impôts sur les bénéfices	123 278	123 278		
	Taxes sur la valeur ajoutée	266 282	266 282		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 694	12 694		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	965 747	965 747		
	Groupe et associés (2)	408 364	408 364		
	Autres dettes	53 469	53 469		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		8 414 230	4 592 787	3 821 444	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 017 043			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 221 965			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page : 10

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Observations
Achetes avec protection juridique Elements acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		105 245	Dont : 15 244,90 acquis le 05/04/1989 TRANSPORTS SOUPEAUX 65 000,00 acquis le 17/01/2009 CARGO 25 000,00 acquis le 01/06/2010 ATOL
TOTAL		105 245	

Conformément au règlement 2015-06 du 23 novembre 2016 de l'ANC, un test de valeur des fonds de commerce a été réalisé.
Au 31 décembre 2018, il est conclu à une absence de perte de valeur. Il n'y a aucune dépréciation à constater.

Mission de présentation avec attestation

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2021
Total des Produits à recevoir		682 751
Autres créances clients		641 232
<i>Clients - Factures à établir</i>	641 232	
Autres créances		41 519
<i>Etat - Produits à recevoir</i>	27 260	
<i>Divers produits à recevoir</i>	14 259	

Mission de présentation avec attestation

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2021
Total des Charges à payer		109 693
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		498
<i>Int connus sur emprunts</i>	<i>498</i>	
Emprunts et dettes financières divers		5 231
<i>Associés intérêts connus</i>	<i>5 231</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 840
<i>Fournisseurs - Fact non parvenues</i>	<i>6 840</i>	
Dettes fiscales et sociales		60 345
<i>Provision congés à payer</i>	<i>36 019</i>	
<i>Personnel - Charges à payer</i>	<i>110</i>	
<i>Charges sur congés à payer</i>	<i>12 331</i>	
<i>Etat - Charges à payer</i>	<i>11 885</i>	
Autres dettes		36 780
<i>Clients - R.R.R. à accorder</i>	<i>36 780</i>	

Mission de présentation avec attestation

HET M EXPERTISE

SAS ACS LOCATION

Page :

13

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social debut exercice		5 296,00	15,2428	80 725,75
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursees pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 296,00	15,2428	80 725,75

Effectif moyen

N.B. : variation relative promisee sur 12 mois

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		14	
	Ouvriers			
	TOTAL		16	

Mission de présentation avec attestation

Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 700 €, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 700 €
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0€

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calculs retenues :

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans
- droits proratisés temporels avec progression de 2%
- rotation lente
- taux d'actualisation retenu : 1,31%

Le montant de l'engagement retraite au 31 décembre 2021 s'élève à 16 625 €

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'année s'élève à 589 051,98 €.

Il correspond aux plus-values de cessions des véhicules immobilisés à hauteur de 654 068,87 €. La cession de véhicules après période de mise en location constitue une activité habituelle et courante des sociétés de location de véhicules.

Versements au titre du mécénat pour 24 931,60 €

Perte exceptionnelle suite au refus de prise en charge de dépenses dans le cadre de la garantie de passif pour 16 493,06 €

Amortissement exceptionnel pour deux véhicules volés ou perdus pour 23 592,23 €

Mission de présentation avec attestation

A.C.S. LOCATION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80 725,75 €

4 route du Saint Laurent
37170 CHAMBRAY LES TOURS

350 138 350 RCS TOURS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 524 879 € de la manière suivante :

- aux associés, à titre de dividendes	370 000 €
- et le solde, en totalité, au poste « Autres réserves »	154 879 €

	524 879 €

L'assemblée générale précise que ces dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes seront éligibles en totalité à l'abattement de 40 % mais les associées personnes morales ne pourront pas en bénéficier.

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 10 juin 2022.

Copie certifiée conforme
Le Président,

